

ADEME

ASSISES EUROPÉENNES DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE Juin-2022



La souveraineté énergétique passe par l'accélération du développement des énergies renouvelables

Lors des Assises européennes de la transition énergétique qui se sont tenues début juin à Genève, l'ADEME a appelé à accélérer nettement le développement des énergies renouvelables pour répondre à l'urgence climatique et au besoin de reprendre en main notre souveraineté énergétique. L'ADEME a présenté à cette occasion les résultats de plusieurs études menées sur les énergies renouvelables. Rétrospectivement le développement des énergies renouvelables a permis sur la période 2000-2019 :

- d'éviter la consommation de 1468 TWh de combustibles fossiles en France et en Europe, soit une demi année de consommation d'énergie en France
- de réduire les émissions de 426 MtCO₂éq, soit une année d'émissions de la France
- de réduire de 40 milliards d'euros (2019) la facture énergétique du pays.

Pour en savoir plus : <https://presse.ademe.fr/2022/06/assises-europeennes-de-la-transitions-energetique-accelerer-le-developpement-des-energies-renouvelables.html>

Un plan pour réduire la consommation d'énergie des administrations et des entreprises

La ministre de la transition énergétique Agnès Pannier-Runacher a annoncé jeudi 23 juin que le gouvernement souhaitait lancer un plan pour réduire la consommation d'énergie des administrations et des entreprises. "L'objectif, c'est une feuille de route qui nous permette de réduire de 10% la consommation d'énergie par rapport à notre référentiel habituel d'ici deux ans", a-t-elle précisé avec la Première ministre Elisabeth Borne, lors une visite au centre de commande national de gaz de GRTgaz en Ile-de-France. Ce plan concernera l'administration, les entreprises et les établissements recevant du public.

Source Banque des territoires : <https://www.banquedesterritoires.fr/vers-un-plan-de-reduction-de-la-consommation-denergie-pour-les-administrations-et-les-entreprises>

Situation mondiale des énergies renouvelables 2022

« La transition énergétique n'a pas [encore] lieu » : c'est la conclusion de 17ème Rapport sur la situation mondiale des énergies renouvelables 2022 rendue public mercredi 15 juin par REN21, une « communauté mondiale d'acteurs des énergies renouvelables issus du secteur scientifique et académique, de gouvernements, d'ONG et de l'industrie ». Dans le monde, la part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie stagne. Elle est passée de 8,7 % en 2009 à seulement 11,7 % en 2019. « La croissance des énergies renouvelables n'a pas suffi face à l'augmentation de la consommation d'énergie et à une nouvelle hausse de l'utilisation des

combustibles fossiles ». Pour le REN21, face à la crise géopolitique et crise du gaz, « les énergies renouvelables sont la meilleure option ».

Source Reporterre : <https://reporterre.net/La-part-des-energies-renouvelables-stagne-dans-le-monde>

2987,80 €/MWh : c'est le pic de prix d'électricité journalier français atteint le lundi 4 avril à 8h, du fait de la crise des prix du gaz en Europe, accentuée par la baisse de production nucléaire. Ces prix n'avaient pas été atteints depuis octobre 2009.

Source RTE : <https://assets.rte-france.com/prod/public/2022-06/RTE-Mensuel-Electricite-Mars-Avril-2021-V3.pdf>

La feuille de route pour le développement des projets citoyens de chaleur renouvelable obtenue par Energie Partagée

Après avoir réuni un groupement de partenaires, Energie Partagée a obtenu un soutien renforcé de l'ADEME pour écrire une feuille de route pour le développement des projets citoyens de chaleur renouvelable. Les objectifs sont selon les filières :

- Un travail exploratoire mené sur les projets de chaleur raccordés à des réseaux de chaleur sur des puissances supérieures à 1MW (bois, géothermie).
- Un travail plus approfondi mené sur les réseaux de chaleur bois <1MW et le solaire thermique (production de de fiches d'expériences des opérateurs existants et émergents). En outre, pour les premiers, un accompagnement de projets-pilotes d'opérateurs énergétiques sera proposé sur plusieurs régions.

L'ensemble de ces travaux aboutira à une feuille de route qui puisse éclairer les pouvoirs publics dans leur conception et la mise en œuvre de dispositifs de soutien adaptés aux différents types de projets de chaleur renouvelable à gouvernance locale (livraison début 2023).

Pour en savoir plus : <https://energie-partagee.org/energie-partagee-souhaite-developper-les-projets-citoyens-de-chaleur-renouvelable/>

Premiers kilowatt-heures de l'éolien en mer

Le parc éolien en mer au large de Saint-Nazaire, en cours de construction par EDF, a fourni vendredi 10 juin ses premiers mégawattheures au réseau électrique français. Ce sont les premiers kilowatt-heures de l'éolien en mer injectés sur le réseau en France. Le parc éolien comptera à terme 80 éoliennes qui seront progressivement posées d'ici la fin de l'année 2022.

Source : <https://www.lefigaro.fr/social/la-france-produit-pour-la-premiere-fois-de-l-electricite-eolienne-en-mer-20220610>

14 juin 2052 : le photovoltaïque en France 60 ans après le premier kilowatt raccordé au réseau.

Après avoir raccordé le premier kilowatt photovoltaïque au réseau électrique français il y a 30 ans, l'association Hespul, basée à Lyon, se projette sur les 30 prochaines années et présente sa « vision idéale » pour l'avenir de la filière en France :

- tout d'abord une baisse des consommations d'énergie du pays
- le levée de freins au développement du solaire d'ici à 2030
- une relocalisation de l'industrie solaire photovoltaïque en Europe
- une plus forte intégration territoriale du solaire, avec une gouvernance partagée entre citoyens, entreprises, collectivités et État

Pour en savoir plus : <https://www.photovoltaique.info/fr/actualites/detail/14-juin-2052-le-photovoltaique-en-france-60-ans-apres-le-premier-kilowatt-raccorde-au-reseau/>

Progression des énergies renouvelables en France

Les énergies renouvelables ont progressé en 2021 en France pour atteindre 19,3% de la consommation finale brute d'énergie, loin cependant de l'objectif de 33% visé d'ici 2030. Aujourd'hui la biomasse solide (bois) reste la première des énergies renouvelables avec 7,1% de la consommation énergétique finale, suivie de l'hydraulique (3,4%) et des pompes à chaleur (2,4%), souligne le bilan. L'éolien fournit 2,2% du total, les biocarburants 2,1%.

Source: <https://www.batirama.com/article/51325-les-renouvelables-progressent-en-france-loin-cestendant-de-l-objectif.html>

Les besoins d'approvisionnement en biomasse végétale de la méthanisation concurrent-ils les mêmes besoins des élevages ?

Selon une étude de Solagro et du cabinet de conseil I-Care, pour le compte de l'association France gaz renouvelables (FGR), la réponse est (majoritairement) non. « Selon les exploitants, en grande majorité, le développement de la méthanisation n'a peu ou pas d'impact sur la dépendance fourragère des élevages de leur territoire ».

Voir l'étude : <https://www.actu-environnement.com/media/pdf/news-39826-FGR-etude-concurrence-methanisation-ressources-fourrageres.pdf>